

Protocole
de fondation de l'Association
Européenne de Sous-Officiers
de Réserve.



L'an Mil neuf cent soixante trois, le premier Juin,
entre les soussignés:

- MM. Langwich et Ledereq représentant l'UNSCR (Belgique)
 MM. Aubert et Pistre représentant la FNASOR (France)
 MM. Heicendt et Liot représentant l'USCRL (Luxembourg)
 MM. Karn et Wolff représentant l'Association des Réservistes
 de la Deutsche Bundeswehr (République
 fédérale allemande)
 MM. Kindhauser et Filletaz représentant l'ASSO (Suisse)

a été fondée à TOULON (France), l'Association
Européenne de Sous-Officiers de Réserve, dont les statuts
seront approuvés ultérieurement par les Associations
représentées.

Pays associés.

Belgique

Langwich

France

Mulry
MM. H. Pist

Luxembourg

Heicendt

République fédérale allemande

Karn Wolff

Pays affiliés.

Suisse.

Kindhauser

Filletaz